

1020

Vendredi 11 juin 1954.

Aide à la population coréenne.

Département politique. Proposition du 31 mai 1954 (annexe).

Département des finances et des douanes. Rapport joint du
10 juin 1954 (adhésion).

Vu le rapport du département politique, le Conseil

d é c i d e :

Le département politique est autorisé à négocier avec l'agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée (UNKRA) l'envoi d'une mission médicale suisse à Taegu, sur la base du projet d'arrangement ci-joint.

Extrait du procès-verbal au département politique (10 expl.) pour exécution et au département des finances et des douanes pour son information.

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,

F. Welch